

La légitimité des citations d’auteurs québécois contemporains dans deux dictionnaires du français

The legitimacy of quotes from contemporary Quebec authors in two French dictionaries

Nadine Vincent¹

Submetido em 16 e aprovado em 29 de novembro de 2020.

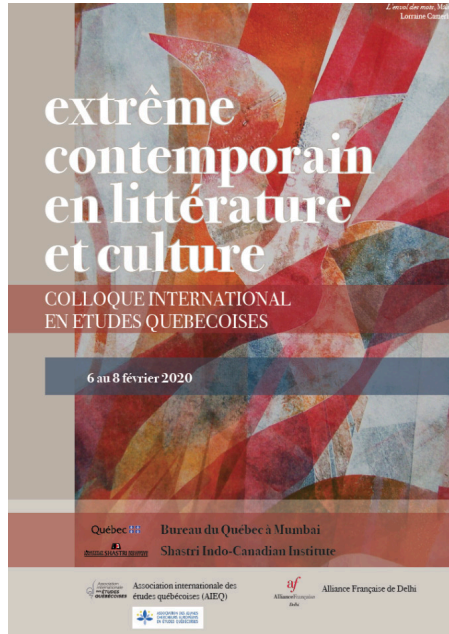
[...] le dictionnaire est socialement conçu pour « illustrer » une norme, et celle-ci n’a qu’un témoin – en dehors des discours métalinguistiques – qui est l’ensemble des productions discursives valorisées par les agents de la décision sociale. Parmi celles-ci, le discours littéraire [...] occupe une place très élevée dans les jugements de valeur. (Alain Rey, 1995, p. 25)

Abstract: In this article, we will compare the place given to literary quotes from a few contemporary (alive) Quebec authors in *Le Petit Robert 2021*, a general dictionary of French made in France, and in *Usito*, a general dictionary of French made in Quebec. We will especially verify whether the quotes from these authors fulfill the same functions in the two dictionaries, granting Quebec French the same legitimacy. To do so, these quotes should not only illustrate Quebec particularisms or North American realities, but they should also exemplify neutral uses employed across French-speaking communities. This study will allow us to access the representations conveyed by book type that is much less objective and much more revealing than the image it projects, the dictionary, the mirror and memory of a society.

Keywords : dictionaries; literary quotes; Quebec literature; linguistic legitimacy; linguistic variation; Quebec French.

Résumé: Dans cet article, nous comparerons la place accordée aux citations littéraires de quelques auteurs québécois contemporains (vivants) dans *Le Petit Robert 2021*, dictionnaire général du français fait en France, et dans *Usito*, dictionnaire général du français fait au Québec. Nous chercherons notamment à vérifier si les citations québécoises remplissent les mêmes fonctions dans les deux dictionnaires, accordant au français québécois la même légitimité. Pour ce faire, il faudrait que ces citations ne servent pas qu’à illustrer des particularismes québécois ou des réalités nord-américaines, mais qu’elles soient aussi utilisées pour exemplifier des emplois neutres, panfrancophones. Cette étude nous permettra ainsi d’accéder aux représentations véhiculées par un type d’ouvrage beaucoup moins objectif et beaucoup plus révélateur que l’image qu’il projette, le dictionnaire, miroir et mémoire d’une société.

Mots-clés : dictionnaires; citations littéraires; littérature québécoise; légitimité linguistique; variation linguistique; français québécois.



Introduction

Les dictionnaires entretiennent avec la littérature un rapport étroit. Si les textes littéraires constituent généralement la part dominante des corpus sur lesquels se basent les lexicographes, les écrivains eux-mêmes se réfèrent fréquemment aux dictionnaires pour valider leur rapport à la langue (voir notamment CORBIN et GUILLERM, 1995 ; ACERENZA, 2005 et 2010; FRANCOEUR, 2011).

Mais est-ce que des citations d'œuvres littéraires de toute la francophonie peuvent figurer dans un dictionnaire général du français ? Et qu'est-ce qui distingue une citation légitime d'une autre qui ne le serait pas ?

À partir d'une comparaison de l'utilisation de citations littéraires de quelques auteurs québécois contemporains dans *le Petit Robert 2021*, dictionnaire général du français fait en France, et dans *Usito*, dictionnaire général du français fait au Québec, nous chercherons à évaluer si les citations québécoises remplissent les mêmes fonctions dans les deux dictionnaires, accordant au français québécois la même légitimité.

1. Dictionnaires, Littérature et légitimité

Le dictionnaire de langue vise à fournir sur les mots l'information la plus objective possible pour un large public. Il « présente la description lexicale d'un système de langue à ceux-là mêmes qui l'utilisent quotidiennement » (REY-DEBOVE, 1971, p. 38). Son rôle est de décrire la langue, en s'appuyant généralement sur des corpus représentatifs de l'usage. Parmi les types de discours, la littérature est particulièrement valorisée comme représentante d'une langue riche, nuancée et maîtrisée. Elle « occupe une place très élevée dans les jugements de valeur, spécialement quant à la qualité de la langue [...]. En outre, le discours littéraire, avec d'autres discours valorisés, contribue à construire lui-même la norme, et parfois même l'usage dominant de la langue. » (REY, 1995, p. 25) Les écrivains ont donc une influence réelle sur la langue, sur sa description par les lexicographes, et sont considérés comme étant des locuteurs modèles, les détenteurs du « bon usage ».

Mais pour une langue traditionnellement aussi centralisatrice que le français, quels sont les écrivains qui détiennent cette autorité ? Les auteurs de France ? Tous les auteurs de langue française ? Il est de bon ton à notre époque de se dire ouvert à l'autre en déclarant valoriser la diversité. En lexicographie, cette tendance se concrétise par l'ambition d'inclure l'ensemble des emplois de la langue française dans un même dictionnaire. Cet objectif est illusoire, même si certains dictionnaires insistent lors de leur promotion annuelle sur les quelques mots de différentes variétés de français qu'ils ont ajoutés à leur nouveau millésime. Derrière ces arguments de marketing se cache une réalité moins inclusive : Paris étant au cœur de la francophonie depuis des siècles, et le poids démographique de la France étant prépondérant chez les locuteurs de langue maternelle française, la variété idéalisée de français est celle de Paris.

Dès qu'une variété est imposée comme légitime par un groupe dominant, cela entraîne une marginalisation des autres variétés concurrentes et, partant, des locuteurs qui les pratiquent. Par rapport à l'usage parisien dominant, qui a imposé *soixante-dix et quatre-vingt-dix*, l'utilisation de *septante et nonante* est stigmatisée (cf. la marque « vieux ou régional » dans les dictionnaires), quelles que soient la vitalité et la diffusion géographique de ces formes. [...] La légitimité d'une variété ou d'un parler ne s'appréhende donc pas en fonction de normes objectives : elle relève de normes subjectives, liées aux attitudes linguistiques des locuteurs. (FRANCARD, 1997, p. 201).

Considérant cet état de fait, toutes les littératures de langue française partagent-elles la même légitimité et sont-elles aptes à illustrer la norme ? Pour répondre à cette question, nous allons analyser l'utilisation de citations d'œuvres québécoises dans deux dictionnaires du français, l'un fait en France et l'autre fait au Québec. Nous supposons que la place accordée aux œuvres québécoises dans un corpus littéraire servant à la description du français nous donnera une idée de la légitimité accordée aux écrivains québécois, et plus largement au français en usage au Québec. C'est en effet « au moment de la constitution des corpus discursifs que se détermine la place du discours littéraire dans le projet lexicographique. [L]e texte littéraire apporte une fonction d'"autorité" dans la constitution d'une norme linguistique » (REY, 1995, p. 21).

2. Les auteurs québécois dans *Le Petit Robert*

Selon Alain Rey, qui fut pendant des décennies rédacteur en chef aux éditions Le Robert, les dictionnaires français ont commencé à faire une place significative aux usages hors de France avec l'arrivée du *Petit Robert*, en 1967.

[L]'introduction de termes institutionnels et de mots ou de sens propres aux usages du français dans les États et les régions où cette langue fonctionne, soit comme langue maternelle (Québec, Romandie, Wallonie), soit comme langue officielle ou d'enseignement (Tunisie, Maroc, pays d'Afrique), a commencé en lexicographie générale du français avec le *Petit Robert* et avec le *Dictionnaire du français vivant* (1972) [...]. Il s'agissait, à travers des objectifs éditoriaux et commerciaux – pourquoi le cacher ? – qui ne sont que secondaires pour le lexicographe, de refléter de manière moins imparfaite les variétés d'usage de la langue française. (REY, 2003, p. 95-96)

On peut supposer qu'une fois les emplois québécois reconnus, il a fallu aussi trouver des écrivains québécois pour illustrer par des citations les sens retenus. Mais les citations d'œuvres québécoises ne peuvent-elles servir qu'à exemplifier des particularismes québécois ? Faut-il forcément un texte de France pour illustrer des sens partagés de mots panfrancophones tels que *table*, *chaise*, *école* ou *liberté* ?

La chercheuse Aline Francoeur a fait une analyse comparative de quatre éditions du *Petit Robert* (1967, 1977, 1993 et 2001) pour mesurer l'évolution de l'entrée des citations

d'auteurs québécois dans l'ouvrage. D'après ses données, les citations québécoises passent de 0 en 1967, à 49 en 1977, à 68 en 1993 et à 76 en 2001. Ces 76 citations du millésime 2001 étaient tirées des œuvres de 21 auteurs québécois.

[...] avec ses 21 auteurs cités, le Québec arrive en tête de liste dans l'édition de 2001. Il est suivi de la Belgique (17 auteurs cités) et de la Suisse (14 auteurs cités). Les auteurs francophones du continent africain sont quant à eux pratiquement absents du *Petit Robert* en 2001 : on ne cite que trois auteurs du Sénégal, deux du Mali, un du Maroc, un du Cameroun et un d'Algérie. (FRANCOEUR, 2005, p. 152)

Ces chiffres démontrent clairement que l'entrée de citations d'écrivains hors de France est relativement récente dans *Le Petit Robert*. Des 21 auteurs québécois présents dans l'édition de 2001, 19 sont encore cités dans le millésime 2021 du dictionnaire, et le nombre total de leurs citations est passé de 76 à 181. De plus, de nombreux autres auteurs québécois ont été ajoutés, ce qui pourrait laisser croire à une légitimation du français en usage au Québec, variété hors de France la plus présente dans *Le Petit Robert*.

2.1. Les auteurs québécois contemporains dans *Le Petit Robert 2021*

Nous ne nous intéressons ici qu'aux auteurs contemporains, c'est-à-dire aux auteurs vivants et donc potentiellement actifs au moment de notre étude. Mais comment repérer les auteurs québécois cités dans *Le Petit Robert* ? Ainsi qu'en témoigne le tableau 1, les descriptifs attribués aux auteurs fluctuent dans les notices biographiques du dictionnaire. Certains sont dits québécois, d'autres *canadien*, d'autres encore *canadien d'expression française* ou *canadien de langue française*. Nous avons conservé tous les auteurs dits *québécois* ou *canadien*, qui sont soit nés au Québec même s'ils n'y résident plus (Hubert Reeves, par exemple, est né à Montréal, mais vit depuis de nombreuses années en France dont il a acquis la nationalité), soit nés ailleurs, mais qui vivent au Québec (Jocelyne Saucier, née au Nouveau-Brunswick, a fait sa carrière littéraire au Québec, vit à Rouyn-Noranda et publie chez l'éditeur québécois XYZ).

Tableau 1 : Auteurs québécois contemporains cités dans *Le Petit Robert 2021*

Marie Laberge	1950-	Écrivaine canadienne d'expression française	43
Yves Beauchemin	1941-	Écrivain canadien d'expression française	28
Victor-Lévy Beaulieu	1941-	Écrivain canadien d'expression française	24
Michel Tremblay	1942-	Écrivain canadien d'expression française	16
Jacques Godbout	1933-	Écrivain canadien d'expression française	15
Hubert Reeves	1932-	Astrophysicien canadien	12
Dany Laferrière	1953-	Écrivain canadien d'origine haïtienne	9
Marie-Claire Blais	1939-	Écrivaine canadienne d'expression française	4
Marie-Sissi Labrèche	1969-	Romancière canadienne d'expression française	4
Jocelyne Saucier	1948-	Romancière canadienne d'expressions [sic] française	4
Claude Jasmin	1930-	Écrivain québécois	3
Fred Pellerin	1976-	Auteur et conteur canadien	2
Janette Bertrand	1925-	Journaliste, comédienne et écrivaine canadienne de langue française	1
Nadine Bismuth	1975-	Romancière canadienne d'expression française	1
Pierre Filion	1951-	Poète, dramaturge et romancier canadien d'expression française	1
Francine Ouellette	1947-	Écrivaine canadienne [québécoise]	1
Jacques Renaud	1943-	Écrivain québécois	1

En fonction de ces critères, on compte 17 auteurs québécois contemporains cités dans *Le Petit Robert 2021*, et de ce nombre, seuls cinq étaient déjà présents dans l'édition de 2001 : Victor-Lévy Beaulieu, Marie-Claire Blais, Jacques Godbout, Hubert Reeves et Michel Tremblay. Sur les 17 auteurs identifiés, nous ne retiendrons que ceux qui comptent 15 citations et plus chacun dans le millésime 2021 du *Petit Robert*. Nous estimons en effet qu'un auteur cité aussi fréquemment a été suffisamment lu pour que son œuvre soit perçue dans son ensemble et non retenue pour la présence d'un ou deux particularismes linguistiques ou culturels. Nous excluons donc les 10 auteurs qui ont moins de cinq citations dans cette édition, et nous éliminons aussi Hubert Reeves et Dany Laferrière, qui en comptent respectivement 12 et 9. Il nous semble raisonnable de supposer que les œuvres de ces deux derniers auteurs doivent être moins perçues comme étant représentatives du français québécois par les lexicographes du *Robert*. En effet, l'un réside à temps plein en France depuis des décennies, et l'autre, bien que résidant en alternance à Montréal et à Paris, est depuis 2013 membre de l'Académie française.

La présente étude portera donc sur la légitimité accordée aux 126 citations des cinq auteurs québécois contemporains les plus cités dans *Le Petit Robert 2021*, soit Marie Laberge (43 citations), Yves Beauchemin (28 citations), Victor-Lévy Beaulieu (24 citations), Michel Tremblay (16 citations) et Jacques Godbout (15 citations).

2.2. Les citations québécoises dans *Le Petit Robert 2021*

Les citations d'œuvres québécoises dans un dictionnaire quel qu'il soit peuvent servir à illustrer trois types d'emplois : les particularismes québécois, les éléments de la culture québécoise ou nord-américaine et les emplois panfrancophones. Nous illustrerons ces trois catégories à partir de citations québécoises tirées du *Petit Robert 2021*.

2.2.1. Les particularismes québécois

Les particularismes québécois sont des faits de langue caractéristiques du français en usage au Québec. Ce sont des emplois que n'utiliserait pas spontanément un francophone d'ailleurs. Ils ont parfois un équivalent en français hexagonal ou en français panfrancophone (par exemple *autostop* pour *pouce* ou *linoléum* pour *prélart*). Dans *Le Petit Robert*, ces particularismes sont accompagnés d'une marque géographique, qui peut être « Québec² », « Canada » ou « RÉGION. (Canada) ».

2. caribou : [...] (Québec) Boisson traditionnelle, mélange de vin rouge et d'alcool. « *il levait la bouteille de caribou à la santé de toute la compagnie* » (Tremblay).

pouce : [...] (Canada) FAM. Faire du pouce, de l'autostop. *Voyager; venir sur le pouce.* → **poucer**. « *Nous y étions allés depuis l'île Perrot, sur le pouce* » (Godbout).

prélart : [...] RÉGION. (Canada) Linoléum. « *la cuisine au prélart fraîchement ciré* » (M. Laberge).

Les citations d'auteurs québécois sont parfois aussi utilisées pour illustrer des sens qui sont partagés avec une ou plusieurs autres variétés de français, ou avec une région de France. Le marquage géographique permet alors de connaître les zones concernées, et c'est souvent une citation québécoise qui exemplifie le sens. Cet état de fait, assez fréquent, permet de constater que les auteurs québécois sont plus présents que les autres auteurs hors de France dans *Le Petit Robert 2021*, ainsi que le notait déjà Francoeur (2005) dans le millésime 2001 (voir section 2.). Ainsi, on remarque dans les

exemples suivants qu'une citation québécoise peut être utilisée pour un sens également présent en Louisiane (voir *revirer*), dans le Nord de la France, et dans différents pays francophones comme la Belgique, la Suisse, le Congo, le Burundi et le Rwanda (voir *souper*), ou dans l'Ouest de la France, la Suisse et les Antilles (voir *trâlée*). Le cas de *souper* est particulièrement révélateur, parce que ce mot, qui désignait partout le repas du soir, a été remplacé par *dîner* à la fin du 19^e siècle dans la majeure partie de la France. C'est ce qu'indique la marque VX (vieux) et la citation d'Alfred de Musset. Ce changement de la France a suffi pour que l'emploi de ce mot soit considéré comme régional dans le reste de la francophonie du Nord et dans les quelques pays africains qui ont maintenu cet usage. Ce marquage et l'utilisation de la marque RÉGION. (régional) sont des preuves indéniables de la centralisation à Paris de la description de la langue faite par *Le Petit Robert*.

revirer : [...] (Canada, Louisiane) Fam. Retourner. *Revirer une carte. Revirer la situation à son avantage.* « *C'est toutes ces bombes et ces fusées qui revirent le ciel à l'envers !* » (V.-L. Beaulieu).

souper : [...] VX ou RÉGION. (Nord, Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda). Prendre le repas du soir. → 1. **dîner**. « *On dînait chez elle à deux heures, on soupait à neuf* » (Musset). « *Pourquoi ne viendriez-vous pas souper avec moi, lundi ou mardi, vers les cinq heures et demie ?* » (Y. Beauchemin).

trâlée : [...] RÉGION. (Ouest ; Suisse, Canada, Antilles) Grande quantité, longue file, longue suite. *Une trâlée d'enfants.* → *ribambelle*. « *la maison sera pas assez grande pour toute notre trâlée* » (M. Laberge).

2.2.2. Les emplois désignant des réalités culturelles québécoises, canadiennes, anglo-saxonnes ou nord-américaines

Les citations québécoises peuvent aussi être utilisées pour exemplifier des réalités peu présentes dans les œuvres littéraires françaises, puisqu'elles sont caractéristiques du Québec lui-même, ou de cultures voisines (canadienne, anglo-saxonne ou nord-américaine). Par exemple la chopine et le gallon sont des unités de mesure anglo-saxonnes. Bien que le Canada ait adopté le système métrique en 1971, ces mots restent relativement fréquents dans la langue courante au Québec, et donc dans les œuvres littéraires québécoises.

chopine : MÉTROL. Ancienne unité de mesure de capacité contenant la moitié d'un litre. ▫ (Canada, île Maurice) Unité de mesure de capacité pour les liquides valant une demi-pinte, ou deux demiards, soit 0,568 litre. « *un laitier livre ses bouteilles de lait et ses chopines de crème* » (M. Laberge).

gallon : [...] MÉTROL. Unité anglo-saxonne de mesure de capacité utilisée pour les grains et les liquides, égale à 4,54 litres en Grande-Bretagne et au Canada, et à 3,78 litres aux États-Unis. *Le gallon canadien correspond à 4 pintes ou 8 chopines. Le boisseau fait 8 gallons.* « *recalibrer les pompes à essence, de gallons en litres* » (Godbout).

2.2.3. Les emplois panfrancophones

Enfin, il arrive que des citations d'œuvres québécoises servent à illustrer des emplois panfrancophones, qu'il s'agisse de sens spécifiques (voir *câble* et *représentant*), d'une locution (voir en *claquant des doigts*) ou de tout autre emploi non marqué. Les auteurs québécois sont alors reconnus comme des écrivains de langue française à part entière, aptes à manier la langue commune, plutôt que comme des auteurs périphériques utilisant une variété de langue distincte de la variété « dominante » parisienne.

câble : [...] Fil conducteur métallique, ou faisceau de fils protégé par des enveloppes isolantes. *Câble électrique. Câble aérien. Poser, immerger un câble sous-marin. Câble télégraphique, téléphonique. Liaison par câble. Câble coaxial* et câble à fibres* optiques. La télévision par câble(s) ou le câble.* → **câblodistribution** ; **multiconducteur**. *Câble numérique, câble haute vitesse.* « *je ne sais plus, avec le câble, d'où viennent les émissions* » (Godbout). *Être abonné au câble. Les bouquets du câble et du satellite.*

claquer : Loc. *En claquant des doigts* : facilement et tout de suite. *Cela ne se fera pas en claquant des doigts.* « *Il a toujours pu avoir les femmes qu'il voulait en claquant des doigts* » (M. Laberge).

représentant, ante : [...] Personne faisant partie d'une délégation, d'une équipe nationale, dans une réunion internationale. « *ces invités qui arrivaient de partout, représentants officiels et critiques littéraires* » (V.-L. Beaulieu). *Le représentant de la France à l'ONU. Haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure et la sécurité commune.*

C'est pour cette unique catégorie d'emploi que l'on peut parler de légitimité des citations québécoises puisqu'elles servent ici à exemplifier des emplois partagés. Dans les deux autres catégories, les citations québécoises illustrent des particularismes québécois ou des réalités culturelles présentes au Québec, mais absentes en France;

elles font alors partie d'un sous-ensemble du dictionnaire qui décrit l'altérité plutôt que l'identité.

2.3. La légitimité des auteurs québécois dans *Le Petit Robert 2021*

Si on observe la répartition des citations dans les trois catégories identifiées, les chiffres sont sans appel : 89,7 % des extraits d'œuvres québécoises servent à exemplifier des emplois québécois, et 1,6 % illustrent des réalités culturelles, ici des unités de mesure anglo-saxonnes. On a donc l'équivalent d'un sous-ensemble québécois dans un dictionnaire général du français, où les auteurs du Québec ne servent qu'à témoigner des usages locaux et ne sont pas sentis suffisamment légitimes pour rendre compte des emplois panfrancophones.

Tableau 2 : Répartition des citations de cinq auteurs québécois dans *Le Petit Robert 2021*

	Particularismes	Réalités culturelles	Emplois panfrancophones	Total
Yves Beauchemin	28	–	–	28
Victor-Lévy Beaulieu	20	–	4	24
Jacques Godbout	9	1	5	15
Marie Laberge	40	1	2	43
Michel Tremblay	16	–	–	16
Total	113 (89,7 %)	2 (1,6 %)	11 (8,7 %)	126

Lors de son étude du millésime 2001 du *Petit Robert*, Francoeur avait noté que 75 % des citations québécoises présentes (57 sur 76) servaient à décrire des « régionalismes », des mots qu'elle qualifiait de « marginalisés ».

Lorsqu'on observe le contexte dans lequel elles [les citations d'auteurs québécois] se présentent, on remarque que la majorité d'entre elles (57 sur 76) se rapportent à des mots marginalisés puisque étiquetés comme régionalismes, par exemple, « *achigan, bicycle, blonde, drave, magasinage, magasiner, niaiseux, piastre, poudrerie et vivoir* ». (FRANCOEUR, 2005, p. 145)

À vingt ans d'écart, il serait hasardeux de comparer l'ensemble des auteurs québécois cités dans *Le Petit Robert* à un sous-corpus d'auteurs québécois contemporains.

En effet, nous avons par exemple exclu de notre corpus Hubert Reeves, dont les 12 citations s'appliquent toutes à des sens panfrancophones, alors qu'il est présent dans le corpus étudié par Francoeur. Il serait donc plus prudent de nous contenter de dire que si les citations d'auteurs québécois sont nettement plus nombreuses en 2021 qu'en 2001, leur légitimité ne semble pas avoir progressé puisqu'elles servent encore très majoritairement à illustrer des emplois québécois.

Francoeur regrettait également, dans le même ordre d'idées, que les emplois québécois décrits dans *le Robert* et accompagnés d'une citation entretiennent des préjugés envers la littérature québécoise et ses auteurs.

On peut [...] déplorer le fait que l'on prête voix à nos auteurs principalement pour illustrer des emplois lexicaux marginaux, souvent vieillis et peu courants dans l'usage québécois et canadien. Ce faisant, ne vient-on pas donner une image limitative, voire folklorique, de notre littérature ? [...] La parole de nos écrivains se résume-t-elle aux « *bicycle* », « *char* » et « *fardoche* » ? Nos bons auteurs ne parlent-ils pas aussi de « *bicyclette* », d'« *automobile* » et de « *broussailles* » ? (FRANCOEUR, 2005, p. 153)

Cette situation a-t-elle changé au cours des années? Malheureusement pas. Dans notre corpus du *Petit Robert 2021*, les verbes familiers québécois accompagnés d'une citation littéraire abondent : *adonner*, *bardasser*, *enfarger*, *enfirouaper*, *gosser*, *maganer*, *placoter*, *raboudiner*, *s'évacher*, *tapocher*, *taponner*, *zigonner*, etc. De même, les citations illustrent des emplois critiqués (*carrosse*, *chum*, *c'est correct*, *avoir du trouble*), vulgaires (*gosse*, *guidoune*) ou vieillis (*être en famille*, *jarnigoine*). Cette accumulation contribue à donner de la littérature québécoise une représentation inexacte peu porteuse d'un français de qualité.

Enfin, de nombreux emplois québécois n'ont pas de marquage stylistique dans *Le Petit Robert* alors qu'ils sont familiers au Québec : *barrer*, *cogner des clous*, *gruger*, *jongler*, *de même*, *avoir de la misère à*, *motton*, *sans-dessein*, etc. En plus de la littérature québécoise, c'est donc l'ensemble du français en usage au Québec qui est stigmatisé, pour ne pas dire sous-estimé ou dénaturé en raison d'une description inadéquate.

3. Les auteurs québécois du *Petit Robert 2021* dans *USITO*

Passons maintenant à l'analyse des citations québécoises dans un dictionnaire général fait au Québec. Pour avoir des données comparables, nous avons mesuré combien de citations des cinq auteurs québécois contemporains les plus cités dans *Le Petit Robert 2021* apparaissent dans *Usito*. Sans surprise, ils y sont considérablement plus présents.

Tableau 3 : Nombre de citations de cinq auteurs québécois contemporains dans *Le Petit Robert 2021* et dans *Usito*

	<i>Le Petit Robert 2021</i>	<i>Usito</i>
Victor-Lévy Beaulieu	24	323
Yves Beauchemin	28	1123
Jacques Godbout	15	122
Marie Laberge	43	243
Michel Tremblay	16	216

Nous avons gardé les cinquante premiers articles contenant une citation de chacun des cinq écrivains de notre corpus, pour vérifier comment elles se répartissent dans les trois catégories identifiées : les particularismes, les réalités culturelles et les emplois panfrancophones.

Tableau 4 : Répartition des citations de cinq auteurs québécois dans *Usito*

	Particularismes	Réalités culturelles	Emplois panfrancophones	
Yves Beauchemin	5	0	45	50
Victor-Lévy Beaulieu	4	0	46	50
Jacques Godbout	6	0	44	50
Marie Laberge	4	1	45	50
Michel Tremblay	10	0	40	50
Total	29 (11,6 %)	1 (0,4 %)	220 (88 %)	250

En comparant les deux dictionnaires, les chiffres sont pratiquement inversés. Si, dans *Le Petit Robert 2021*, 89,7 % des citations québécoises illustrent des sens marqués géographiques, dans *Usito*, 88 % des citations québécoises illustrent des emplois

panfrancophones, catégorie qui confère de la légitimité aux écrivains cités. En voici quelques exemples :

abîme : [...] Situation désespérée; ruine. *Être au bord de l'abîme. Courir à l'abîme. « Elle avait maigri, se sentait au bord d'un abîme, habitée d'une incroyable fatigue et fragile »* (M. Laberge, 1992).

accélérer : [...] V. intr. Augmenter la vitesse d'un véhicule (ANTON. : **FREINER**). *« Elle démarra bruyamment, tourna à droite et accéléra »* (Y. Beauchemin, 1989).

aller : [...] ALLER JUSQU'AU BOUT (DE QQCH.). Mener à terme, finir ce que l'on a commencé. *Aller jusqu'au bout de ses idées. Être décidé à aller jusqu'au bout. « nous sentions maintenant qu'il fallait aller jusqu'au bout de ce que nous étions en train d'exprimer »* (V.-L. Beaulieu, 1970).

arrière-salle : [...] Salle située en arrière d'une autre et communiquant avec elle. *« Je servais les hommes dans l'arrière-salle, mais j'étais trop jeune pour boire »* (J. Godbout, 1967).

autodestruction : [...] Destruction de soi par soi-même. *« cette pauvreté humiliante qui vidait de tout courage et encourageait à [...] l'autodestruction »* (M. Tremblay, 1978). (*Usito*)

Bien sûr, le parti pris est ici évident. Il n'est en effet pas étonnant que des œuvres québécoises trouvent plus de légitimité dans un dictionnaire fait au Québec que dans son équivalent produit en France. L'objectif ici n'est pas de prétendre qu'*Usito* est un dictionnaire plus « équilibré » que *Le Petit Robert*, mais plutôt de démontrer que malgré les perceptions générales, *Le Petit Robert* est un dictionnaire du français fait en France pour les Français et qu'il n'est pas possible qu'un seul dictionnaire s'adresse de façon équitable à l'ensemble de la francophonie. La préface du *Petit Robert* est d'ailleurs éloquente à ce sujet, et quand elle annonce que les usages retenus doivent présenter un intérêt « pour une majorité de locuteurs dans un lieu donné », il est difficile de ne pas comprendre « pour les Français de France », la France étant le territoire qui compte le plus de locuteurs natifs du français.

[...] l'objectif principal du *Petit Robert* n'a pas varié : c'est la description d'un français général, d'un français commun à l'ensemble de la francophonie, coloré par des usages particuliers, et seulement lorsque ces usages présentent un intérêt pour une majorité de locuteurs dans un lieu donné. Ainsi de la désignation de réalités propres ou d'usages très spécifiques, comme le *bleuet* québécois, les *pralines* belges — qui ne sont pas exactement des

chocolats et encore moins des pralines selon l'usage de France —, les pistaches antillaises — qui sont ailleurs des *arachides* et aussi, en français d'Europe, des *cacahouètes*. Ces données ne prétendent pas remplacer les descriptions spécifiques des belgicisms, helvétismes, québécoismes, africanismes, antillanisms, maghrébinismes, *etc.*, et encore moins se substituer à des dictionnaires du français décrivant l'usage et la norme de cette langue dans une communauté sociale donnée.³

Le parti pris en faveur de la littérature québécoise est par ailleurs clairement admis pour *Usito*, ainsi que l'indique Hélène Cajolet-Laganière, codirectrice du dictionnaire :

Il nous importait [...] de mettre en valeur la culture et la littérature francophones québécoises et canadiennes en contexte nord-américain, soit de faire connaître les écrivains reconnus d'ici grâce aux citations d'auteurs et à leur notice biographique (notre patrimoine littéraire commun) (citée dans VINCENT, 2018, p. 424).

Conclusion

Que pouvons-nous conclure de cette petite incursion au cœur de deux dictionnaires généraux du français ? D'abord, que les auteurs québécois sont très présents dans *Le Petit Robert* depuis le début du 21^e siècle, sans doute en raison du grand nombre d'exemplaires de dictionnaires vendus au Québec. Ensuite, outre des cas particuliers comme Dany Laferrière ou Hubert Reeves, force est de constater que les auteurs québécois ne sont généralement pas cités pour illustrer des emplois panfrancophones. Ils ne semblent pas avoir la légitimité requise auprès des lexicographes français pour illustrer la langue commune et sont confinés à leurs spécificités culturelles et surtout linguistiques.

Nous pouvons dès lors nous demander si du point de vue des lexicographes français, les Québécois sont copropriétaires de la langue française ou s'ils n'en sont que des usagers de seconde zone limités à une variété distincte. Mais une telle affirmation ne tiendrait pas compte du mode de fabrication d'un dictionnaire. Comme l'a démontré Francoeur, il n'y avait pas de citations d'auteurs hors de France dans la première édition du *Petit Robert* en 1967. Ces auteurs ont été petit à petit intégrés à un ouvrage déjà complet, ce qui explique que leurs citations aient été attribués en priorité à des nouvelles entrées du dictionnaire, notamment des mots québécois ou des réalités culturelles propres

au Québec dans le cas qui nous intéresse. On peut comprendre que des citations déjà présentes n'aient pas été remplacées en cours de route pour rééquilibrer la répartition des textes littéraires accompagnant des sens panfrancophones. Ce détail de cuisine n'a cependant pas à être pris en compte par les usagers à qui on présente une description de la langue française peu représentative des littératures hors de France. L'équivalent est aussi vrai pour le dictionnaire *Usito*, qui s'appuie sur un corpus constitué très majoritairement de textes québécois. Ainsi dans *Usito*, dictionnaire fait au Québec pour un public québécois, les citations d'auteurs québécois illustrent très majoritairement des emplois panfrancophones, alors que ce n'est pas le cas dans *Le Petit Robert*, dictionnaire fait en France et avant tout destiné aux Français. Dans un cas comme dans l'autre, ces dictionnaires décrivent leur perception de la langue française en fonction de la variété de leur public cible.

Références

ACERENZA, Gerardo (dir.). *Dictionnaires français et littératures québécoise et canadienne française*, Ottawa : Les Éditions David, coll. « Voix savantes », no 25, 2005.

_____. Dictionnaires français et romans québécois : chronique d'une haine annoncée, dans S. Cappello et M. Conenna (dir.), *Dizionari, dictionnaires, dictionaries : percorsi di lessicografia canadese*, Udine : Forum, 2010, p. 159-169.

CORBIN, Pierre et Jean-Pierre GUILLERM. *Dictionnaires et littérature*, Actes du Colloque international « Dictionnaires et littérature / Littérature et dictionnaires (1830-1990) », *Lexique* 12/13, 1995.

FRANCARD, Michel. Légitimité linguistique, dans MOREAU, M.-L. *Sociolinguistique : les concepts de base*, Bruxelles : Mardaga, 1997, p. 201-202.

FRANCOEUR, Aline. Où sont passés nos écrivains? Les auteurs québécois et canadiens dans le *Petit Robert*, dans G. Acerenza (dir.), *Dictionnaires français et littératures québécoise et canadienne-française*, Ottawa : Éditions David, 2005, p. 139-165.

FRANCOEUR, Aline. L'écrivain français et le dictionnaire dans son œuvre : objectivation, symbolisation, symbiose constante, dans A. Glinoyer et C. Paquette (dir.), *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, v. 2, n. 2, 2011, non paginé.

REY, Alain, La renaissance du dictionnaire de langue française au milieu du XXe siècle : une révolution tranquille, dans M. Cormier, A. Francoeur et J.-C. Boulanger (dir.), *Les dictionnaires Le Robert : genèse et évolution*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 88-99.

REY, Alain. Le statut du discours littéraire en lexicographie, dans P. Corbin et J.-P. Guillermin (dir.), *Dictionnaires et littérature*, Actes du Colloque international « Dictionnaires et littérature / Littérature et dictionnaires (1830-1990) », *Lexique* 12/13, 1995, p. 17-32.

REY, Alain et Josette REY-DEBOVE. Préface, *Le Petit Robert de la langue française*, Paris : Éditions Le Robert, 1967, 1977, 1993 et 2017.

REY-DEBOVE, Josette. *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Mouton De Gruyter, 1971.

VINCENT, Nadine. De Franqus à *Usito* : naissance et vie d'un dictionnaire. Entretien avec Hélène Cajolet-Laganière, dans N. Vincent et S. Piron, *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec*, Montréal : Éditions Nota bene, 2018, p. 409-427.

Notes

- ¹ Département de communication, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada.
nadine.vincent@usherbrooke.ca
- ² Le mot *caribou* est le seul marqué « Québec » de tout notre corpus. C'est généralement la marque « Canada » qui est utilisée.
- ³ La première version de la préface a été écrite par Alain Rey (1967 ; 1977), actualisée en 1993 par Josette Rey-Debove et Alain Rey, et en 2017 par Alain Rey.